

# Didier Gosuin: «Un quatrième opérateur va rendre difficile le maintien de la norme bruxelloise»

MIS EN LIGNE LE 5/11/2018 À 19:41 ✂ PAR [JEAN-FRANÇOIS MUNSTER \(/3058/DPI-AUTHORS/JEAN-FRANCOIS-MUNSTER\)](#)

Le ministre bruxellois redoute l'impact négatif de l'arrivée d'un nouvel opérateur mobile sur l'environnement et dénonce la politique jugée consumériste du gouvernement fédéral



**C**e mercredi, un comité de concertation réunit le Fédéral et les entités fédérées. Au menu, cinq arrêtés royaux et un avant-projet de loi du ministre des télécoms, Alexander De Croo, visant à organiser la vente aux enchères de bandes de fréquences, notamment celles utiles au déploiement de la 5G. C'est via ces textes que le Fédéral veut permettre l'arrivée – très controversée – d'un quatrième opérateur mobile sur le marché. A la veille de cette réunion, Didier Gosuin, ministre bruxellois de l'Economie, dénonce une mesure purement « *consumériste* » et craint l'impact que ce quatrième opérateur aura sur la norme d'émission et par conséquent sur la santé des Bruxellois.

**Les Régions et Communautés seront consultées ce mercredi à propos de l'arrivée d'un quatrième opérateur mobile. Quelle est votre position ?**

*L'optique du fédéral dans ce dossier est purement consumériste. Son positionnement est à la fois négatif pour le secteur télécom, pour le déploiement optimal de la 5G et sur le plan environnemental. Les opérateurs télécoms en place nous disent que cette arrivée peut avoir un impact négatif sur les volumes d'investissement disponibles. Ceux-ci constituent d'ailleurs une bonne part du pacte d'investissement souhaité par Charles Michel... Ils disent aussi que cela peut entraîner des pertes d'emploi dans le secteur. Vrai ? Je n'en sais rien mais ce que je sais, c'est que la mesure aura un impact environnemental certain.*

**Pourquoi ? A Bruxelles, votre gouvernement est sur le point de remonter la norme d'émission des antennes de 6 volts/m à 14,5 v/m pour permettre le déploiement de la 5G. C'est le politique qui fixe les limites légales à ne pas dépasser et qui décide de limiter l'impact environnemental. Que craignez-vous dès lors ?**

*Nous allons remonter la norme de rayonnement à 14,5 v/m car il était impossible de déployer la 5G à Bruxelles avec le 6 v/m. Or sur le plan économique et sociétal, la Capitale ne peut pas se passer de la 5G. Ce n'est pas pensable qu'une ville comme Bruxelles qui est à la pointe des nouvelles technologies ne s'inscrive pas dans cette évolution. Mais il est évident que l'arrivée d'un quatrième opérateur va rendre très difficile le maintien de cette norme. Il va manger la marge disponible, faire en sorte qu'on atteindra plus vite ce seuil de 14,5 v/m et fragilisera la position d'avant-garde de la Région bruxelloise en matière de norme GSM (NDLR : la norme est plus haute en Wallonie et en Flandre).*

**De quelle manière ?**

*L'efficacité de la 5G va s'en ressentir. Or cela ne sert à rien de déployer la 5G si ce n'est pas pour pouvoir offrir des services de qualité. Cette situation insatisfaisante va nécessairement augmenter la pression des opérateurs sur le monde politique pour qu'il revoie encore la norme à la hausse. Mais il n'y a pas que la norme. L'arrivée d'un quatrième opérateur va aussi accroître le nombre d'antennes.*

**Que demandez-vous ?**

*Le gouvernement fédéral veut précipiter les choses. Je lui demande de ne pas prendre de décisions dans ce dossier sans avoir mené une étude d'impact socio-économique qui valide ou invalide ce que disent les opérateurs et une étude*

*d'impact environnemental. Je sais que l'avis de la Région n'est pas contraignant mais ce serait stupide de vouloir passer en force.*

**L'IBPT a déjà réalisé une étude sur l'arrivée du quatrième opérateur. N'est-ce pas suffisant ?**

*L'IBPT (NDLR : le régulateur des télécoms) est une instance qui n'est, selon moi, pas suffisamment indépendante. Elle est dans une logique de développement à tout va. Elle a toujours poussé pour que les normes d'émission soient rehaussées. Il y a quelques années, l'IBPT affirmait que la norme bruxelloise à 6 v/m était un non-sens. Pourtant Bruxelles ne vit pas à l'âge des cavernes que je sache !*

**Vous dénoncez une vision consumériste du Fédéral. Que voulez-vous dire ?**

*Ce gouvernement veut faire rentrer un nouvel opérateur sur le marché pour que nos abonnements soient le moins cher possible et qu'on puisse consommer toujours plus, tout le temps. Est-ce une nécessité ? Est-on à ce point « addict » ? Le gouvernement fédéral serait beaucoup plus inspiré de contraindre les opérateurs à consacrer une partie de leurs budgets à des politiques d'éducation et de sensibilisation à un usage raisonné des nouveaux moyens de communication ou à interdire des formes de communication qui poussent à la consommation comme cela se fait dans d'autres secteurs (alcool...).*

**C'est quoi une consommation raisonnable ?**

*Aujourd'hui, on dépasse le bon sens. Il y a des usages effrénés. Dans certaines familles, on voit les parents et les enfants – depuis leur plus jeune âge – passer leurs temps devant leurs tablettes y compris durant les repas. Tout le monde baigne dans un champ électromagnétique en permanence. Même la nuit, on laisse les smartphones allumés dans la chambre à coucher. Et ce alors qu'il y a tous ces questionnements sur l'impact des ondes sur la santé. Que fait-on du principe de précaution ? Aucun travail d'éducation n'est mené pour sensibiliser à un usage raisonné des nouvelles technologies. On a fait la même erreur il y a trente ans avec les sodas. On a poussé à la consommation. Aujourd'hui, on voit toutes les conséquences de cette politique et on mesure à quel point il est difficile de faire changer les habitudes. Si on ne fait rien, je vous garantis que dans dix ans, on aura un débat de société sur la manière de maîtriser l'usage de ces engins. Alors anticipons !*

## Biographie

Didier Gosuin est le ministre régional bruxellois de l'Emploi et de l'Economie au sein du gouvernement Vervoort. Ce pilier du parti Défi âgé de 66 ans en est le membre le plus expérimenté puisqu'il y a déjà siégé 19 ans comme ministre ou secrétaire d'Etat. Son premier mandat remonte à 1989. Depuis 1995, il est également bourgmestre d'Auderghem. Il a conservé sa majorité absolue à l'issue des dernières élections.